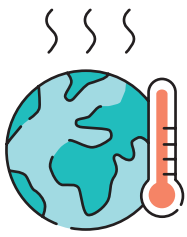


LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Comme l'a confirmé le dernier rapport du GIEC en avril 2022, « c'est maintenant ou jamais » que nous devons agir pour éviter les conséquences irréversibles du changement climatique.

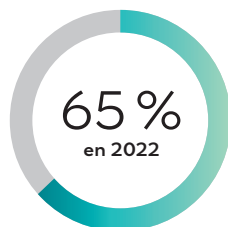
Chez L'Oréal, cela fait plus de 15 ans que nous avons pris des engagements en matière de lutte contre le changement climatique. En 2020, avec le programme L'Oréal pour le Futur, nous nous sommes engagés à ce que nos activités s'inscrivent dans ce que la communauté scientifique appelle les « limites planétaires ». En 2015, lors de la COP de Paris, nous étions parmi les cent premières entreprises à rejoindre la *Science-Based Target Initiative*, incitant les entreprises à aligner leurs

trajectoires de décarbonation avec les accords de Paris. Notre objectif global en matière de changement climatique est d'aligner nos émissions de gaz à effet de serre sur un scénario +1,5°C : nous visons zéro émission nette d'ici à 2050, avec une étape intermédiaire consistant à réduire nos émissions de 50 % par produit fini, sur les scopes 1, 2 et 3 d'ici à 2030.

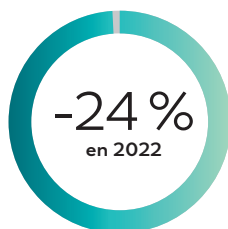
À fin 2022, nous avons déjà réduit les émissions de CO₂ de nos usines et centrales de distribution de 91 % en valeur absolue par rapport à 2005 sur nos scopes 1 et 2, alors que notre production ait dans le même temps augmenté de 45 %.

OBJECTIFS 2030

D'ICI À 2025,
l'ensemble de nos sites seront neutres en carbone (scopes 1 et 2)*, via l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de **100 %** d'énergies renouvelables.



D'ICI À 2030,
nous innoverons pour permettre à nos consommateurs de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de nos produits de **25 %** en moyenne par produit fini, par rapport à 2016 (tCO₂eq/kg de formules vendues).



D'ici à 2030, nous réduirons de 50 % en moyenne et par produit fini les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de nos produits par rapport à 2016.



D'ici à 2030, nos fournisseurs stratégiques réduiront de 50 % en valeur absolue leurs émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) par rapport à 2016.

LA LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE
AU COEUR DE
L'ORÉAL
POUR LE FUTUR

TRANSFORMER NOTRE ACTIVITÉ

- Réduire l'empreinte liée à la conception, à la fabrication, au transport et à l'utilisation de nos produits

ASSOCIER NOTRE ÉCOSYSTÈME À NOTRE TRANSFORMATION

- Aider nos fournisseurs et consommateurs à réduire leur empreinte (scope 3)



En 2022, et pour la dixième année consécutive, **L'Oréal a obtenu la note A de l'ONG environnementale CDP**, pour son leadership dans la lutte contre le changement climatique.

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

** "Carbone neutre" : qualification donnée aux sites de L'Oréal s'ils répondent aux deux exigences suivantes : CO₂ direct (Scope 1) = 0, à l'exception : du gaz utilisé pour la restauration, du fioul utilisé pour les tests sprinklers, des consommations d'énergie fossile pendant la maintenance d'une installation renouvelable sur site, des fuites de gaz réfrigérants si elles sont inférieures à 130 tCO₂ eq./an ; et CO₂ indirect Market Based (Scope 2) = 0.

Les sources d'énergie renouvelable doivent se trouver sur site ou à moins de 500 km, et être connectées au même réseau de distribution. Le statut « carbone neutre » ainsi défini est atteint sans compensation.

FOCUS

QUE SIGNIFIENT LES ÉMISSIONS DE SCOPE 1, 2 ET 3 ?

Le Groupe calcule et suit les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'ensemble de ses activités selon le GHG Protocol. Ces émissions sont définies de la manière suivante :

SCOPE 1

Émissions de GES directes, liées à la consommation de gaz et de fioul sur l'ensemble des sites opérés par le Groupe – usines, centrales de distribution, sites administratifs et centres de recherche. Les émissions de GES associées à d'éventuelles fuites de gaz réfrigérants sont incluses.



SCOPE 2

Émissions de GES indirectes liées à l'électricité, à la chaleur, au froid et à la vapeur achetés par les sites opérés par le Groupe – usines, centrales de distribution, sites administratifs et centres de recherche.



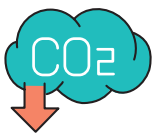
SCOPE 3

Autres émissions de GES indirectes liées notamment, en amont, à la chaîne d'approvisionnement et, en aval, à l'utilisation des produits et services au cours de leur cycle de vie.



01

RÉDUIRE L'EMPREINTE LIÉE À LA FABRICATION DE NOS PRODUITS



Les deux volets de notre stratégie pour réduire nos consommations d'énergie et nos émissions :

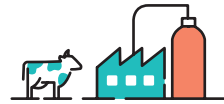
- 1 Nous améliorons de façon continue les procédés industriels et la performance des équipements associés.
- 2 Nous optimisons la consommation énergétique des sites industriels (isolation des bâtiments, systèmes de chauffage, éclairage, etc.)

Il est possible de combiner croissance économique et action climatique ambitieuse.

89 % des besoins des usines et centrales de distribution L'Oréal sont couverts par de l'énergie renouvelable, grâce à des projets ambitieux offrant les solutions les plus adaptées à chaque site, en fonction de sa localisation :



Biomasse



Biométhanisation



Panneaux solaires



Achat de gaz et d'électricité renouvelables

ZOOM



L'ENSEMBLE DES SITES DE LA ZONE ASIE DU NORD ATTEINT LA NEUTRALITÉ CARBONE

Le 22 juillet 2022, la Zone Asie du Nord a annoncé que l'ensemble de ses sites (centrales de distributions, bureaux et centres de recherche et d'innovation) a atteint la neutralité carbone. Il s'agit d'une étape importante pour L'Oréal et pour la Zone, la première à franchir ce cap, dans l'effort de lutte contre le changement climatique. Pour y parvenir, la Zone Asie du Nord, qui réunit la Chine continentale, le Japon, la Corée du Sud, Hong Kong et Taïwan, a combiné différentes mesures et approches stratégiques : installation de panneaux solaires sur site, combinaison de solutions de production d'énergie durable (panneaux solaires et systèmes CHP (Combined Heat and Power)), utilisation d'énergie hydraulique, signature de partenariats locaux, certifications, conventions d'achat d'électricité, installation d'éclairages LED, etc.

02 AIDER NOS FOURNISSEURS ET CONSOMMATEURS À RÉDUIRE LEUR EMPREINTE (SCOPE 3)



EN AMONT

Nous nous assurons que nos fournisseurs réduisent leurs propres émissions.
D'ici à 2030, nos fournisseurs stratégiques auront réduit leurs émissions directes (scopes 1 et 2) de 50 % en valeur absolue, par rapport à 2016.



EN AVANT

Nous réduisons les émissions carbone liées à la phase d'utilisation des produits.
Nous continuons à innover pour réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de la phase d'usage de nos produits de 25 % d'ici 2030 par rapport à 2016 (en moyenne et par produit fini).

QUELQUES SOLUTIONS



Proposer des produits qui nécessitent peu ou pas d'eau, comme des après-shampoings sans rinçage,



Déployer à grande échelle des innovations technologiques, telles que le pommeau de douche L'Oréal Water Saver, développé avec la start-up Gjosa, qui permet aux salons de coiffure d'économiser des quantités significatives d'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

70 % de l'empreinte carbone d'un shampoing est liée à son utilisation, à cause de l'eau utilisée pour le rincer et de l'énergie nécessaire pour chauffer l'eau.



POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LA FICHE EAU